

## **ANNONCE**



### **COMMUNAUTE de COMMUNES AGLY-FENOUILLEDES**

14, Rue de Lesquerde  
66220 Saint Paul de Fenouillet

## **RECRUTE**

### **Coordonnateur du Contrat Local de Santé d'Agly-Fenouillèdes**

Poste à pouvoir au 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à mi-temps

## **CONTEXTE**

La Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et l'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon ont signé un **Contrat Local de Santé (CLS)** le 30 janvier 2015.

Ce CLS est un outil contractuel de mise en œuvre des politiques de santé sur le territoire de la Communauté de Communes, décrit dans un projet local de santé co-construit entre les partenaires sur la base d'un diagnostic partagé.

Dans ce cadre, un niveau d'animation territoriale est identifié à travers la création d'un poste de coordonnateur.

## **MISSIONS**

Le coordonnateur est le garant de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du CLS. Il rend compte aux cosignataires, à la population et aux professionnels, des actions mises en œuvre en lien avec les instances de pilotage et dans le cadre des priorités définies dans le CLS :

- Familles en situation de précarité, accès aux soins et aux droits ;
- La santé des jeunes de 0 à 25 ans et l'accompagnement à la parentalité ;
- La santé des seniors et des aidants ;
- L'évaluation des non recours aux services proposés.

## **ACTIVITES**

- **Référent du CLS :**
  - o Faire connaître et valoriser la démarche de CLS auprès des habitants et des partenaires : associatifs et institutionnels du territoire ;
- **Référent de l'animation :**
  - o Mobiliser et animer les réseaux d'acteurs et les partenaires locaux du champ de la santé mais aussi d'autres champs croisant les thématiques du CLS ;
  - o Mettre en place, animer et assurer un suivi des groupes de travail.
- **Définir des programmations opérationnelles avec les services des signataires et des partenaires et suivre leur mise en œuvre ;**
- **Référent de l'appui aux instances de gouvernance :**
  - o Rendre compte régulièrement de l'avancée du CLS au comité de pilotage, composé de l'ARS, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes ;
  - o Assurer le lien et la coordination entre les instances et espaces de concertation ;
  - o Etablir le bilan du CLS 2015-2018.

## **PROFIL DU CANDIDAT**

- Connaissance des partenaires et des politiques publiques en lien avec la santé et le développement local ;
- Expérience de conduite de projet ;
- Aptitude à animer des groupes de travail, à rédiger et à rendre compte ;
- Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur niveau minimum Bac + 3 ;
- Dispose d'une connaissance avérée en Santé Publique.

**Rattachement hiérarchique** : Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes  
14, Rue de Lesquerde 66220 SAINT PAUL DE FENOUILLET

**Conditions de recrutement** : 17.5 hebdomadaires – Statutaire en référence au grade d'attaché territorial – CDD 10 mois - Permis B et voiture personnelle.

**Poste à pouvoir au 1<sup>er</sup> Janvier 2018 – Date limite de dépôt des candidatures le 05/12/2017.  
Commission de Recrutement la semaine du 11/12/2017.**

**Transmission des candidatures à : [contact@cc-aglyfenouilledes.fr](mailto:contact@cc-aglyfenouilledes.fr)**

---